



09 AOÛT

🕒 12H15  
👁️ TOUT PUBLIC, GRATUIT

**Visite guidée**

# VISITE SUR LE POUCE DE L'EXPOSITION "D'UNE RIVE À L'AUTRE, PONTS ET VIADUCS AU PAYS DES GRANDS CAUSSES"

En 1h seulement, la médiatrice du patrimoine Ville d'art et d'histoire vous fait découvrir l'univers des ponts, entre technique et esthétique.

📅 AJOUTER À MON CALENDRIER ([HTTPS://WWW.MILLAU.FR/PAGES-DINFORMATION/AGENDA-1/VISITE-SUR-LE-POUCE-DE-LEXPOSITION-DUNE-RIVE-A-LAUTRE-PONTS-ET-VIADUCS-AU-PAYS-DES-GRANDS-CAUSSES-3167/CALENDAR.ICS](https://www.millau.fr/pages-dinformation/agenda-1/visite-sur-le-pouce-de-lexposition-dune-rive-a-lautre-ponts-et-viaducs-au-pays-des-grands-causses-3167/calendar.ics))



## L'exposition "D'une rive à l'autre, ponts et viaduc au pays des Grands Causses"

Au-dessus des rivières et des ravins, les ponts et les viaducs du pays des Grands Causses sont ancrés dans les paysages. Monumentaux, tels le Viaduc, le Pont Vieux de Millau ou le Pont Neuf du Rozier, ou plus humble, comme celui de Corp ou de Peyreleau, ils illustrent tant l'ingéniosité humaine que les évolutions technologiques. En pierre, en métal, en béton, piétonniers, automobiles ou ferroviaires, ils forment un patrimoine souvent oublié et dans l'anonymat de leur création. Illustrant plusieurs périodes, l'âge de la pierre, l'âge du métal et celui du béton ou d'acier, ils nous rappellent que les communications n'ont pas toujours été faciles mais que l'Homme a toujours tenté de les résoudre avec inventivité au gré des techniques de fabrication et de leur fonction d'usage.

Cette exposition est le fruit d'un travail de connaissance du patrimoine de la Communauté de communes Millau Grands Causses qui viendra étoffer le dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire à l'échelle de ce territoire

- > Du 13 juin au 27 octobre 2024
- > Hôtel de Tauriac, 16 rue Droite, 1er étage
- > Gratuit



VILLE DE  
MILLAU



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République  
12100 Millau  
05 65 59 50 00